

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 24 Octobre 2019

Délibération n°20191024_08

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 52

Absents : 22

- dont suppléés : 1

- dont représentés : 4

Votants : 57

- dont « pour » : 57

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : Installation d'un centre départemental de santé au sein de la MSP d'Aigre

Le jeudi 24 octobre 2019, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 18 Octobre 2019, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de XAMBES.

Présents : CAILLAUD Nadia – AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - LIOT Gérard - RAVION Didier - GAROT Jean-Pierre - AGUESSEAU Norbert - MOREAU Bernadette - VERGEZ Brigitte - BLANCHON Alain - GUYON Jean-Guy – BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier - TEXIER Didier - CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique VIAUD Annette - BRUN Jackie – de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - LEMAIRE Marie-Claude - THURU Marie-Danielle – CHABAUTY James - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - BONNET Franck BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - LHERIDEAU Daniel - SOURY Christine - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André – CAMY Bruno - JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - BUTON Sylviane – SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre - STASIAK Jean-Louis.

Absents excusés :

GIRAUD-BERNARD Éric représenté par son suppléant MORANGE Alain

BEAU Nathalie : pouvoir à BOIREAUD Philippe

COLIN Jean-Pierre : pouvoir à BERTRAND Didier

ROUHAUD Henri : pouvoir à DANEDE Laurent

POTEL Maryse : pouvoir à VINCENT Gérard

FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - PELLETIER Dominique - EDRICH Patrick - GIROUX-MALLOT Françoise - BOURIN Michel - DE LUSTRAC Jean-Marc.

Absents non excusés : BASSET Véronique – COMBAUD Alain - SOULET Marily - PREVAUTEL Caroline - DURAND Jean-Louis - BERTHAULT Patrick - CHARRIAUD Sébastien - BOURABIER Jacques - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre

Objet : Installation d'un centre départemental de santé au sein de la MSP d'Aigre

Vu les orientations retenues par le Département de la Charente en faveur du déploiement de 2 centres de santé, l'un au Sud, l'autre au Nord,

Vu le courrier en date du 31/07/2019, reçu le 05/08/2019, par lequel le Département sollicite la communauté de communes Cœur de Charente pour la mise à disposition de locaux permettant d'accueillir le futur centre de santé Nord Charente, en vue de pallier la carence, à court terme, de médecins généralistes sur le secteur considéré,

Monsieur le Vice-Président précise les conditions posées par le Département concernant l'hébergement du futur centre de santé.

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 02/09/2019, en faveur de l'implantation du centre de santé au sein de la MSP d'Aigre,

Vu l'avis des professionnels de santé de l'association des professionnels de santé du Pays d'Aigre (APAPS) en date du 09/10/2019, n'émettant pas d'opposition à l'installation du centre de santé au sein de la MSP d'Aigre,

Monsieur le Vice-Président propose d'entériner l'installation du futur centre départemental de santé au sein de la MSP d'Aigre, sous réserve de la définition précise des modalités d'occupation des locaux et de collaboration des futurs occupants.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- ***D'AUTORISER le Président à poursuivre les négociations relatives à l'implantation du futur centre départemental de santé au sein de la MSP d'Aigre.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président
Jean-Pierre de FALLOIS**

